

Canada  
Province de Quebec  
District de Montcalm

Municipalite du Canton Joly

Année assemblée des Electeurs de la Municipalite du Canton Joly tenue a la salle  
ordinaire des seances le 9 Janvier 1939 a dix heures de l'avant midi conformement  
aux dispositions du Code Municipal de la Province de Quebec et a trois heures  
donne a cet effet par M. Beaudette President d'office et Election de Janvier 1939  
 Ouvertement Publie en la dite Municipalite tel qu'il appert au certificat de cet avis  
ensemble annexé au procès verbal de cet conseil sous la presidence de M. Beaudette  
 Le Maire President d'office de l'Electeur de Janvier 1939  
 Usant de l'heure de dix heures du matin le President de l'Electeur tel l'avis donne  
 pour la presente election tel l'avis donne pour la presente Election et eclaire  
 L'assemblée ouverte et requiert Invoquant les electeurs presents de proposer les  
 personnes qui l'ouvent choisir comme conseillers

Municipalite du Canton Joly

Canada  
Province de Quebec  
District de Montcalm

Le sieur M. Adrien Beaudette a été ouvertement nomme par Commission  
 Secrétaire de la presente Election avec solennellement que je ne s'oppose  
 bien et fidelement les devoirs de ma charge et avec au meilleur de mon  
 Jugement et ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide Adrien Beaudette  
 Assurément devant moi a Kibelle  
 le 9 Janvier 1939

M. Beaudette  
 President d'Electeur

Proposee par Paul Labelle Cultivateur du  
 Canton Joly - secondee par Maxime Branchaud  
 Cultivateur du Canton Joly que Arthur  
 Labonte Cultivateur du Canton Joly soit mis  
 en nomination comme maire de la Muni-  
 cipalitee du Canton Joly. Admis  
 Paul Labelle

Proposee par Henri Faliquette Cultivateur du Canton  
 Joly secondee par Andre Brassard Cultivateur du  
 Canton Joly que M. Wilfrid David Cultivateur  
 du Canton Joly M. Auguste Brisson Cultivateur  
 du Canton Joly et Louis Jubinville fils du Canton  
 Joly soit mis en nomination comme conseillers  
 de la Municipalitee de Canton Joly et  
 Admis  
 Andre Brassard Henri Faliquette

Proposée par Julien Brassard Cultivateur  
 du Canton Joly  
 Secondée par Stanislas Miljoux que  
 M. Arthur Labelle Cultivateur du Canton  
 Joly soit mis en nomination comme  
 conseiller du Canton Joly.

Admis Julien Brassard  
 Stanislas Miljoux

Après avoir à huit heures de midi le président déclare l'assemblée close  
 ont été mis en nomination comme Maire M. Arthur Labonte  
 Et comme Conseiller Wilfrid David Auguste Brisson Louis  
 Lubinville fils Arthur Labelle

Comme il y a plus que le nombre de conseillers à élire pour la dite  
 charge j'ordonne que la votation se fasse le 14 Janvier  
 1929 de huit heures du matin à six heures du soir à la salle  
 publique du Village de Kabelle

Je déclare élu par acclamation M. Arthur Labonte Maire du Canton  
 Joly

M. Bédard  
 Président de l'élection

Municipalité du Canton Joly

Je soussigné Arthur Labonte ayant été élu Maire de la  
 Municipalité du Canton Joly Jure sur les Saintes Evangiles que je  
 remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge et ceux avec  
 excellence de mon jugement et ma capacité  
 Ainsi que Dieu me soit en aide Arthur Labonte  
 Mairerie devant moi à Kabelle

19 Janvier 1929

M. Bédard

Le Secrétaire

Municipalité du Canton Joly

Nous soussignés Auguste Brisson Wilfrid David Louis Lubinville  
 fils ayant été élus Conseillers pour la Municipalité du Canton  
 Joly Jurons sur les Saintes Evangiles chacun pour soi-même de remplir  
 bien et fidèlement les devoirs de notre charge et ceux avec excellence de notre  
 jugement et notre capacité Auguste Brisson  
 Ainsi que Dieu nous soit en aide Louis Lubinville  
 Mairerie devant moi à Kabelle Wilfrid David

Le 14 Janvier 1929 M. Bédard

Le Secrétaire

Canada  
 Province de Québec  
 District de Kamouraska

Canada  
 Province de Québec  
 District de Montcalm

## Municipalité du Canton Joly

Canada  
Province de Québec  
District de Montcalm

A une session générale du Conseil Municipal du Canton Joly tenue à la salle ordinaire des séances le 4 Février 1929 à 9 heures de l'avant midi conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M<sup>r</sup> Arthur Labonté Maire et M<sup>r</sup> M<sup>rs</sup> les Conseillers Honoraires Labelle Louis Dubinville fils président de quorum  
Il est donné et statué et ce conseil statue et ordonne par résolution comme suit  
Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Honoraire Labelle  
Secondé par M<sup>r</sup> Louis Dubinville fils  
Que la séance soit ajournée à Lundi le 11 Février courant

adoptée

## Municipalité du Canton Joly

Canada  
Province de Québec  
District de Montcalm

A une session générale du Conseil Municipal du Canton Joly comme suite à l'ajournement du 4 courant dernière tenue à la salle ordinaire des séances le 11 Février 1929 à 9 heures et demie de l'avant midi conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M<sup>r</sup> Arthur Labonté Maire et M<sup>r</sup> M<sup>rs</sup> les Conseillers Honoraires Labelle Louis Dubinville fils Auguste Brisson formant quorum sous la présidence de M<sup>r</sup> Arthur Labonté Maire  
Il est donné et statué et ce conseil statue et ordonne par résolution comme suit  
Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Auguste Brisson  
Secondé par M<sup>r</sup> Honoraire Labelle  
Que les minutes du 3 Décembre dernier soient acceptées et signées

adoptée

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Honoraire Parquette  
Secondé par M<sup>r</sup> Honoraire Labelle  
Que la démission de M<sup>r</sup> Arthur Labonté et Auguste Brisson comme Évaluateurs soient acceptées

adoptée

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Honoraire Labelle  
Secondé par M<sup>r</sup> Louis Dubinville fils  
Que M<sup>r</sup> le Maire et le Secrétaire Trésorier en leurs qualités respectives soient et sont par les présents autorisés de signer un billet au montant de mille piastres à l'ordre du Ministre de la Bonne Foi ce compte sur la dette d'ice de la Route et rembourser l'argent au M<sup>r</sup> Joseph Lehoucq et intérêt

adoptée

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Louis Lubinville fils  
 Secondé par M<sup>r</sup> Auguste Brisson  
 Que le Conseil consent de payer quatre piastres et demie par mois pour M<sup>r</sup>  
 Fournier et que copie de la résolution soit envoyée à M<sup>r</sup> le Curé

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Auguste Brisson  
 Secondé par M<sup>r</sup> Hilaire Labelle  
 Que le Monté Chaplain soit adjugé à M<sup>r</sup> Aldéric Brousseau au  
 montant de \$60<sup>00</sup> pour entretien d'hiver 1928-29

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Hilaire Labelle  
 Secondé par M<sup>r</sup> Louis Lubinville fils  
 Que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés  
 Louis Faliquette  
 Les Sœurs

↓ 82-00  
 ↓ 8-26

adopté

avis 21-2-29

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Hilaire Labelle  
 Secondé par M<sup>r</sup> Auguste Brisson  
 Que le Secrétaire soit chargé d'écrire pour avoir 5000<sup>00</sup> truite pour le Lac  
 Roche 5000<sup>00</sup> pour la chaudière 5000<sup>00</sup> pour Lac Labelle

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Hilaire Labelle  
 Secondé par M<sup>r</sup> Henri Faliquette  
 Que la séance soit levée

adopté

Arthur Labonte - maire  
 Procureur  
 Sec. Trésorier

Municipalité du Canton Joby

Une session générale du Conseil Municipal du Canton Joby tenue à la salle  
 ordinaire des séances le 4 Mars 1929 à 9 heures de l'avant-midi  
 Conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec  
 à laquelle session ont été présents M<sup>r</sup> Arthur Labonte maire et M<sup>r</sup> M<sup>r</sup> les  
 Conseillers Hilaire Labelle Henri Faliquette Auguste Brisson Louis  
 Lubinville fils montrant que sous la présidence de M<sup>r</sup> le Maire  
 il est ordonné et statué et ce en vertu de la résolution ci-dessus émise

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Auguste Brisson  
 Secondé par M<sup>r</sup> Henri Faliquette

Commissaire  
 Province de Québec  
 District de Montcalm

Quels minutes du 4 et 11 Février dernier soient acceptés & signés

adoptée

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Louis Dubinville

Secondé par M<sup>r</sup> Auguste Brisson

Que M<sup>r</sup> le Maire et le Secrétaire des crues soient et ont par les présents autorisés à renouveler tout des billets reçus

adoptée

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Hosiaine Labelle

Secondé par M<sup>r</sup> Louis Dubinville

Que les personnes suivantes soient nommés suivant la loi

Rang A Piepigue Labelle en remplacement de

Rang B Fortuna Lord

Rang D G. F. Stanislas Guilfois

Montée Laugon Frédéric Laugon Hugel Laugon

Brassard Donat Paliquette

Chapleau Arthur Labelle

Brisson Urban Joseph Laugon

Rang E et F Jume Slet

Renaud Honorius Leconte

Fransoeur Kamil Fransoeur

Montée H Fernand Poinciset

Cité nord de la Rivière Césaire Pharaud

est Joseph Rivin

Abien Lucille - Michel Rivin

M<sup>r</sup> Paradis

P. G. Godard

Joseph Liraault

adoptée

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Wilfrid David

Secondé par M<sup>r</sup> Hosiaine Labelle

Que le Secrétaire soit chargé d'écrire à l'écrit Mousseau que le Conseil avait placé un indigent chez de Maire et cet indigent s'est plaint qu'il était mal usé il est partie sans en donner avis au Conseil il est allé chez son propriétaire qui voudrait de faire payer une pension a-t-il le droit de se faire payer

adoptée

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Louis Dubinville

Secondé par M<sup>r</sup> Auguste Brisson

du 11-5-29  
Inspecteur de crues

arrêté 2-11-29

du 10-3-29

du 28-6-29

arrêté 3-6-29

du 12-11-29

arrêté 15-6-29

du 8-6-29  
Inspecteur Agraire

Gardien d'éclos

Évaluateurs

lui-même

Armandus David

lui-même

" "

" "

Odland Renaud

" "

" "

" "

" "

" "

" "

" "

" "

Diminuer de noms de Lucien Richard sur les lots 5 et 6 Rang St  
 Lambert, Joly et attacher de noms de Alfred Belangee

adoptés

Proposé par M<sup>r</sup> de la maison Louis Duboisville  
 Secondé par M<sup>r</sup> Hilaire Labette

Que les Comptes ci-dessous soient acceptés et payés

Jun 13	Donat Paliquette	Delorme	3 heures	✓	75
	Auguste Brisson	"	3 heures chevaux		1-50
	Napoleon Gelinas	"	3 h		75
	Fredric David	"	3 h chevaux		1-50
2 Sep	Donat Paliquette		chevaux	✓	6-25
	L <sup>r</sup> Charotte		1/2		1-25
	St Charotte		1/4		3-13
	Stophas Beliste		1/4		3-13
Jun 14	Donat Paliquette	Therrien	6 h	✓	1-50
	Auguste Brisson	3 h chevaux	3 h		2-25
	Napoleon Gelinas		3 h		75
	Fredric David	3 h chevaux			1-50
	Donat Paliquette	Imerso	3 h	✓	75
	Auguste Brisson	"	2 h chevaux		1-00
	Nap Gelinas	"	1 h		25
	F David		1 h chevaux		25
	D Paliquette	Charlebois	2 h	✓	50
	A Brisson		3 h		75
	Nap Gelinas		1 h		25
	Fredric David		1 h chevaux		50
15 Jun	Donat Paliquette	Montee Brassard	8 h	✓	2-00
	Auguste Brisson		2 h chevaux		1-00
	Fredric David		2 h chevaux		1-00
	Nap Gelinas		6 h		1-50
Nov 26	Donat Paliquette		19 h	✓	4-75
	Auguste Brisson		19 h		4-50
	Napoleon Gelinas				3-75
	Fredric David				8-75
Jan 1 3	Donat Paliquette		18 h	✓	4-50
	Nap Gelinas		18 h		3-25
	Azace Cormier	Compagnie		✓	1-50
	"	Cusson lot 207		✓	3-40

adoptés

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Héloïse Labette

Secondé par M<sup>r</sup> Louis Duboisville

Que la séance soit levée

Arthur Labonte maire

adopté

St-Basile-le-Grand

Le 7 novembre

Municipalité du Canton Joly

Canada  
Province de Québec  
District de Montcalm

A une session générale du Conseil municipal du Canton Joly tenue à la salle ordinaire des séances le 2 Avril 1929 à 9 heures de l'avant midi conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M<sup>rs</sup> Arthur Labonte Héloïse Labette après une heure d'attente le défaut de quorum ayant été constaté

Il est proposé par M<sup>r</sup> Arthur Labonte

Secondé par M<sup>r</sup> Héloïse Labette

Que la séance soit adjournée à Vendredi le 8 courant

adopté

St-Basile-le-Grand

Le 7 novembre

Arthur Labonte maire

Canada

Province de Québec  
District de Montcalm

Municipalité du Canton Joly

A une session générale du Conseil municipal du Canton Joly convoquée à l'ajournement du 2 courant tenue à la salle ordinaire des séances le 8 Avril 1929 à 9 heures de l'avant midi conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M<sup>rs</sup> Arthur Labonte maire et M<sup>r</sup> le Conseiller Louis Duboisville fils; après une heure d'attente le défaut de quorum ayant été constaté

Il est proposé par M<sup>r</sup> le Maire Arthur Labonte

Secondé par M<sup>r</sup> Louis Duboisville fils

Que la séance soit adjournée à Vendredi le 15 Avril courant

Arthur Labonte maire adopté

St-Basile-le-Grand

Le 7 novembre

Municipalité du Canton Joly

Canada  
Province de Québec  
District de Montcalm

A une session générale du Conseil municipal du Canton Joly convoquée à l'ajournement du 8 courant tenue à la salle ordinaire des séances le 15 Avril 1929 à 9 h de l'avant midi conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M<sup>rs</sup> Arthur Labonte maire et M<sup>rs</sup> les Conseillers Héloïse Labette Louis Duboisville fils Arthur Fournier Auguste Brisson formant quorum sous la présidence de M<sup>r</sup> Arthur Labonte maire

Il est ordonné et statué par le Conseil d'être et valoir par résolution comme suit

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Louis Duboisville fils  
 Seconde par M<sup>r</sup> Hilaire Labelle  
 Que les minutes du 4 Mars dernier soient acceptées et signées

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Hilaire Labelle  
 Seconde par M<sup>r</sup> Arthur Francoeur  
 L'entrée de nom de Charles Pharaud sous le N<sup>o</sup> de l'évaluation comme fils  
 de propriétaires

adopté

arrêté 30-4-29

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Arthur Francoeur  
 Seconde par M<sup>r</sup> Louis Duboisville  
 Que M<sup>r</sup> Arzel Lauzon soit nommé Inspecteur de voirie en remplacement  
 de M<sup>r</sup> Frédéric Lauzon pour son avancement.

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Auguste Besson  
 Seconde par M<sup>r</sup> Hilaire Labelle  
 Que le futur pour l'année 1929 soit de une piastre dans cent piastres  
 Avis motivé est donné par le Conseiller Hilaire Labelle qui à la prochaine  
 séance générale du Conseil il proposera un Règlement fixant le taux de la Taxe  
 Municipale pour l'année 1929 à une piastre dans cent piastres

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Auguste Besson  
 Seconde par M<sup>r</sup> Arthur Francoeur  
 D'entre le nom de Louis Duboisville sur le lot N<sup>o</sup> 1  
 retrancher Michel Bessin et d'entre le nom de Ferdinand Kambest  
 sur le motie Ouest du lot N<sup>o</sup> 16 et partie de la motie de lot N<sup>o</sup> 17 Kung

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Louis Duboisville  
 Seconde par M<sup>r</sup> Auguste Besson  
 Que le siège de Henri Poliquette comme conseiller municipal du Canton Joly soit  
 déclaré vacant faute de qualification

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Louis Duboisville fils  
 Seconde par M<sup>r</sup> Arthur Francoeur  
 Que M<sup>r</sup> de main et le Secrétaire honoraire en leurs qualités respectives soient et  
 sont par les présents autorisés de valifier l'acte de vote élu le Mars 1918  
 vote Corporation du Canton Joly à M<sup>r</sup> P. G. Forget

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Louis Dubinville fils  
 Secondé par M<sup>r</sup> Auguste Besson  
 Que le Secrétaire soit chargé d'offrir à M<sup>r</sup> Romeo Richard la somme de dix piastres  
 par an vis pour indemnité pour la fusion de M<sup>r</sup> Tigni à la condition que le Conseil  
 ou veut s'engager en rien pour l'avenir et que M<sup>r</sup> Romeo Richard s'engage  
 à aucune réclamation à l'avenir et cela malgré que le Conseil ne rémunère aucune  
 récompense

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Auguste Besson  
 Secondé par M<sup>r</sup> Héloïse Labelle

Que les comptes ci-dessus soient acceptés et payés

Compt. Besson	Coop		75-93
Louis Dubinville fils	Trésorier de l'art	✓	5-00
"	Trésorier	✓	2-50
Stanislas Milljoux	payable par Branchaud		1-30
"	Trésorier Milljoux		40
B et A Lemaître	Coop		90

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Héloïse Labelle

Secondé par M<sup>r</sup> Arthur Francœur

Que la séance soit levée

H. Bédard  
 Arthur Labonté maire  
 Sec. Trésorier

## Municipalité du Canton Joly

La parole  
 Province de Québec  
 District de Montcalm

Assemblée spéciale du Conseil Municipal du Canton Joly tenue à la salle ordinaire des  
 séances le 22 avril 1929 à 9 heures de l'avant-midi conformément aux dispositions  
 du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M<sup>r</sup> Arthur  
 Labonté maire et M<sup>rs</sup> M<sup>rs</sup> des Conseillers Héloïse Labelle Louis Dubinville fils  
 Arthur Francœur Auguste Besson M<sup>r</sup> Spirit David formant quorum sous la  
 présidence de M<sup>r</sup> Arthur Labonté Maire  
 Il est résolu et statué et le Conseil statue et adopte par acclamation comme suit

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Arthur Francœur

Secondé par M<sup>r</sup> Héloïse Labelle

Que M<sup>r</sup> Arthur Labelle soit nommé Conseiller Municipal du Canton Joly  
 en remplacement de M<sup>r</sup> Henri Paliquette dont le siège est devenu vacant

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Héloïse Labelle

Secondé par M<sup>r</sup> Louis Dubinville

Que la séance soit levée

adopté

Arthur Labonté - Maire

M. Bédolte  
Sec. Trésorier

Le sousigné Arthur Labonté cultivateur a fait être nommé conseiller  
pour la municipalité du Canton Joly par les Saintes Trinités  
que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge à tous  
aux meilleurs de mon jugement et de ma capacité

Ainsi qu'il en est en acte Arthur Labonté  
Acquiesce devant moi à Kabelle

Et le 6 mai 1929

M. Bédolte  
Sec. Trésorier

Municipalité du Canton Joly

À une session générale du Conseil Municipal du Canton Joly tenue à la salle  
ordinaire des séances le 6 mai 1929 à 9 heures de l'avant-midi conformément  
aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont  
présents M<sup>r</sup> Hilaire Labonté pro Maire et M<sup>rs</sup> M<sup>rs</sup> les Conseillers Arthur  
Francœur Wilfrid David Louis Dubinville fils Auguste Buisson Arthur Labonté  
formant quorum sous la présidence de M<sup>r</sup> Hilaire Labonté pro Maire

Not ordonné et statué et résolu et adopté d'unanimité par résolution comme suit

Proposé par M<sup>r</sup> Louis Dubinville fils

Secondé par M<sup>r</sup> Arthur Francœur

Que les minutes des 2-8-15 et 22 avril soit acceptés et signés

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Auguste Buisson

Secondé par M<sup>r</sup> Louis Dubinville fils

Que le Règlement N<sup>o</sup> 1 est qu'il en soit homologué et signé

par M<sup>r</sup> le Maire et le Secrétaire Trésorier

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Auguste Buisson

Secondé par M<sup>r</sup> Wilfrid David

Que le Secrétaire soit obligé de remplir la résolution de la ligne du Dimanche  
et d'envoyer copie à qui de droit

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Louis Dubinville fils

Secondé par M<sup>r</sup> Auguste Buisson

Canada  
Province de Québec  
District de Montcalm

Que la demande fait par M<sup>r</sup> Henri Paliquette soit prise en considération

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le conseiller Louis Lubinville fils

Secondé par M<sup>r</sup> Arthur Labelle

Que M<sup>r</sup> Alceide Brousseau soit nommé Inspecteur de voirie de son arrondissement en remplacement de M<sup>r</sup> Adolphe Brunet

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Auguste Brisson

Secondé par M<sup>r</sup> Arthur Francœur

Que la demande fait par l'autre bout du Lac Labelle pour l'ouverture de deux chemins soit prise en considération

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Auguste Brisson

Secondé par M<sup>r</sup> Wilfrid David

Que les Comptes ci-dessus soient acceptés et payés

Arthur Francœur payable par Noël Fennel

20-50

Anderson

10-00

Louis Lemay

10-00

John Chavall

5-00

Monte Francœur

1-00

Donat Paliquette Monte Brassard

✓

29-00

M<sup>lle</sup> Boissie

✓

5-00

Foguet 3/4

✓

5-00

F Lambert

✓

5-00

M<sup>lle</sup> Charlebois

✓

1-00

Pate Dussan

✓

1-50

Comat Thémis Leub

✓

1-50

Ho-Debonne

✓

4-00

P. G. Foguet club

✓

2-50

Pierre Clot

coproduction

✓

19-50

"

Intéressés

×

✓

12-50

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Louis Lubinville

Secondé par M<sup>r</sup> Arthur Labelle

Que la somme soit levée

Hilaire Labelle pour main

adopté

H. Hédictotte

Les Travaux

Municipalité du Canton Joly

Canada  
Province de Québec  
District de Montcalm

Notre session générale du conseil municipal du Canton Joly tenue à la salle ordinaire des séances le 4 Juin 1929 à 9 heures de l'avant midi conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session ont participé M<sup>r</sup> Arthur Labonté maire et M<sup>rs</sup> les conseillers Adolphe Labelle Arthur Françoise Arthur Labelle Wilfrid David Formasot Guérin sous la présidence de M<sup>r</sup> Arthur Labonté maire

Est ordonné et statué et le conseil statue et ordonne par résolution comme suit  
Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Wilfrid David  
Secondé par M<sup>r</sup> Arthur Françoise  
Que les minutes du 6 mai dernier soient acceptées et signées

adoptée

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Wilfrid David  
Secondé par M<sup>r</sup> Arthur Françoise  
Que M<sup>r</sup> le maire soit chargé d'aller sur avec la Côte L'union et d'engager les hommes nécessaires

adoptée

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Arthur Labelle  
Secondé par M<sup>r</sup> Wilfrid David  
Que l'inspecteur de voirie Stanislas Duffour donne avis à tous les contribuables de son arrondissement de réparer leurs frontières après un délai de huit jours après de faire faire les travaux

adoptée

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Arthur Labelle  
Secondé par M<sup>r</sup> Arthur Françoise  
Que les Comptes vidués soient acceptés et payés

Fernand Lorrain et Duvola H

5-00

" Corporation

3 10-00

Stanislas Duffour 36-37 1/4

10-00

adoptée

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Adolphe Labelle  
Secondé par M<sup>r</sup> Arthur Françoise  
Que la séance soit levée

Arthur Labonté - maire  
Adolphe Labelle  
Lee Veronier

adoptée

## Municipalité du Canton Jolys

Reçu  
Comité de Québec  
Canton de Beauport

La 10<sup>ème</sup> session générale du conseil municipal du canton Jolys tenue à la salle ordinaire des affaires le 2<sup>ème</sup> juillet 1929 à 9 heures de l'après-midi conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec et laquelle session a été présidée par M<sup>r</sup> Arthur Labette Maire et M<sup>rs</sup> les Conseillers Théophile Labelle, Auguste Buisson, Arthur Francoeur, Louis Lubinville, Honoré Grosvenor sous la présidence de M<sup>r</sup> Arthur Labette Maire.

États adoptés et validés et le conseil a résolu et ordonné par acclamation comme suit

Pr<sup>mi</sup>er par M<sup>r</sup> le Conseiller Arthur Francoeur

Secondi par M<sup>r</sup> Arthur Labette

Que les minutes du 4<sup>ème</sup> juin dernier soient acceptées et signées

adoptée

Pr<sup>mi</sup>er par M<sup>r</sup> le Conseiller Arthur Francoeur

Secondi par M<sup>r</sup> Louis Lubinville

Que M<sup>r</sup> Leopold Genet soit chargé de réparer les fontaines Chevaux et Gauthier

adoptée

Pr<sup>mi</sup>er par M<sup>r</sup> le Conseiller Auguste Buisson

Secondi par M<sup>r</sup> Théophile Labelle

Que M<sup>r</sup> l'inspecteur Pierre Lalot soit autorisé de réparer les toits des numéros 11-12-13 King et 14 King et le Conseil lui accorde vingt piastres pour faire les travaux des 11-12-13 et réparer leurs toits à un prix de trente piastres

adoptée

Pr<sup>mi</sup>er par M<sup>r</sup> le Conseiller Auguste Buisson

Secondi par M<sup>r</sup> Louis Lubinville

Que M<sup>r</sup> Arthur Francoeur soit autorisé de jurer la yridessa dans la rivière Buisson et réparer tout bâtiment et faire les éclairages usuels

adoptée

Pr<sup>mi</sup>er par M<sup>r</sup> le Conseiller Auguste Buisson

Secondi par M<sup>r</sup> Louis Lubinville

Que le Conseil vote cent piastres pour améliorer le chemin à partir du Club allant chez Alexandre Trépoit

adoptée

Pr<sup>mi</sup>er par M<sup>r</sup> le Conseiller Auguste Buisson

Secondi par M<sup>r</sup> Arthur Francoeur

Que le Secrétaire donne un avis à M<sup>r</sup> Eugène Lavoie de transporter ses papiers de Téléphone qui se trouvent dans les ambulances et les transférer à la longue des ambulances dans le canton Jolys

adoptée

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Héloïse Labelle  
 Secondé par M<sup>r</sup> Arthur Francœur  
 Que la démission de M<sup>r</sup> H<sup>t</sup> Faudis comme évaluateur soit acceptée et que  
 M<sup>r</sup> Ravil Labelle soit nommé Évaluateur

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Arthur Francœur  
 Secondé par M<sup>r</sup> Arthur Labelle  
 Que le Secrétaire donne avis à l'inspecteur Arget Lauzon de repasser la route  
 Lauzon de plutôt possible

5  
adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Auguste Brisson  
 Secondé par M<sup>r</sup> Héloïse Labelle  
 Que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés

Jos Saindon fils	le Journal	✓	1-25
J. A. Labelle		✓	7-35
Pierre Clot	intéressé	X	15,60
Stanis Dufour	payable par Hardie	✓	10,75

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Arthur Francœur  
 Secondé par M<sup>r</sup> Arthur Labelle  
 Que la séance soit levée  
 Arthur Labonté  
 H<sup>t</sup> Le dit otte  
 Sec Trésorier

adopté

Municipalité du Canton Joly

Canada  
 Province de Québec  
 District de Montcalm

À une session spéciale du conseil municipal du Canton Joly régulièrement convoquée  
 après avis donné à tout des Conseillers tenue à la salle ordinaire des séances le 24 Juillet 1929  
 à 8 heures et demie du matin conformément aux dispositions de la loi municipale  
 de la Province de Québec à laquelle session sont présents M<sup>r</sup> Hilaire Labelle pro maire  
 et M<sup>r</sup> des Conseillers Louis Suberville Arthur Francœur Arthur Labelle  
 formant quorum sous la présidence de M<sup>r</sup> Hilaire Labelle pro maire  
 Nest ordonné et statué et ce conseil statué et ordonné par résolution comme suit

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Louis Suberville  
 Secondé par M<sup>r</sup> Arthur Francœur  
 Que la séance soit levée

Hilaire Labelle pro maire  
 H<sup>t</sup> Le dit otte  
 Sec Trésorier

adopté

Municipalité du Canton Joly

Le conseil  
muni de Joly  
le 5 Aout 1929

Une session générale du Canton Joly tenue à la salle ordinaire des sœurs le 5 Aout 1929 à 9 heures du matin conformément aux dispositions du Code Municipal et la Province de Québec à laquelle session ont été présents M<sup>r</sup> Arthur Labonte Maire et M<sup>r</sup> M<sup>rs</sup> les Conseillers Hésaire Labelle Arthur Françoise Auguste Brisson formant quorum sous la présidence de M<sup>r</sup> Arthur Labonte Maire

Il est ordonné et statué et le conseil statue et ordonne par résolution comme suit

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Auguste Brisson

Secondé par M<sup>r</sup> Hésaire Labelle

Que les minutes du 2 et 24 Juillet dernier soient acceptées et signées

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Arthur Françoise

Secondé par M<sup>r</sup> Auguste Brisson

Que M<sup>r</sup> Leopold Gend<sup>r</sup> soit nommé inspecteur de voirie en remplacement de Joseph Lauzon dont la démission est acceptée

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Auguste Brisson

Secondé par M<sup>r</sup> Arthur Françoise

Que le Secrétaire envoie des lettres de M<sup>r</sup> Vic Conte de Port et Gratter, à l'inspecteur

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Hésaire Labelle

Secondé par M<sup>r</sup> Auguste Brisson

Que le Secrétaire soit chargé de donner avis à M<sup>r</sup> Godard de venir en aide avec l'inspecteur pour le réparage de la Montee Lauzon et de ne plus aller à l'autre bout de Rue Labelle avec ses trucks chargés sans que la Municipalité se verra forcée de les arrêter

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Arthur Françoise

Secondé par M<sup>r</sup> Auguste Brisson

De retirer le nom de Alfred Machabie sur le Roll d'évaluation, et retrancher celui de Louis Gauthier et retirer le nom de Albert Labelle et retrancher Henri Gauthier et retirer le nom de Paul Brassard et retrancher Fernand Jean

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Auguste Brisson

Secondé par M<sup>r</sup> Arthur Françoise

Que M<sup>r</sup> le Maire et le Secrétaire puissent soit et sont autorisés de signer un cheque à la caisse au montant de cent piastres pour payer le chemin à partir du Club allant chez Alexandre Lenoir

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Arthur Françoise

Secondé par M<sup>r</sup> Hésaire Labelle

Que le Secrétaire donne avis à Stanislas Imhoff de son admission au Règlement  
concernant sa frontière et sur ses élections et que convenir

adopté

Proprié par le Conseiller Auguste Brisson

Secundi par le Hilaire Labelle

Que des comptes eidesous soient acceptés et payés

Les Kaufen Montee Brisson ✓ 20-00

Arthur Francœur Montee Brisson ✓ 35-50

" " Jafabli Ferrat 18-00

" " David 5-00

Kesfold Lemet payable Chevasse ✓ 11-25

" " Gaufferie ✓ 11-25

Donat Faliquette Montee Bressard Rye ✓ 20-50

Auguste Brisson 10-00

Hup Gelinias 15-00

Charles Bachand ✓ ✓ 10-00

Fredric David ✓ 18-75

Donat Faliquette Debonne Rye ✓ 9-50

Auguste Brisson " 17-25

Le Bachand ✓ 1-00

Fredric David ✓ 6-00  
20-75

Donat Faliquette Louvier Rye ✓ 0-75

Auguste Brisson " 75

Le Bachand " ✓ ✓ 45

F David ✓ 1-50

Hup Gelinias 1-50  
5-25

Donat Faliquette Belanger Rye ✓ 74

Auguste Brisson 37

Le Bachand ✓ 74

Fredric David ✓ 1-50

Hup Gelinias 1-50  
4-85

Donat Faliquette Immo Rye ✓ 50

Aug Brisson 50

Le Bachand ✓ 50

F David ✓ 1-00

Hup Gelinias 1-00  
3-50

adopté

Proprié par le Conseiller Auguste Brisson

Seconde par M<sup>r</sup> Hilaire Labelle

Que la séance soit tenue à jeudi le 12 courant

Arthur Labonte maire adopté

~~H. B. Edillette~~  
~~du conseil~~

Municipalité du Canton Joly

le Canada  
Province de Québec  
District de Montcalm

à une session générale du Conseil Municipal du Canton Joly comme suite à l'ajournement de la séance tenue à la salle ordinaire des séances le 12 Août 1929 à 9 heures de l'écrivant midi conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M<sup>r</sup> Arthur Labonte Maire et M<sup>rs</sup> des Conseillers Hilaire Labelle Arthur Francoeur Auguste Brisson formant quorum et élu Président de M<sup>r</sup> Arthur Labonte Maire

Il est ordonné et statué et le conseil statue et ordonne par résolution comme suit

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Arthur Francoeur

Seconde par M<sup>r</sup> Hilaire Labelle

Que M<sup>r</sup> Leopold Benet soit autorisé de faire la réparation des terrains chevasus licencie de Sarto Thierin et de la Compagnie de planter des bornes pour la réparation et que le procès verbal soit déposé à la Municipalité

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Auguste Brisson

Seconde par M<sup>r</sup> Arthur Francoeur

Que M<sup>r</sup> Godard soit invité à repaver le chemin à partir de son moulin allant à la Route régionale et que les inspecteurs des Routes Brisson Orban et Langou soient autorisés à interdire la circulation des camions quand ils jugeront à propos et que toute infraction soient passible d'une amende de dix piastres à vingt cinq piastres

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Hilaire Labelle

Seconde par M<sup>r</sup> Auguste Brisson

Que la séance soit ajournée à jeudi le 15 courant à 7 heures du soir

Arthur Labonte maire adopté

~~H. B. Edillette~~

~~du conseil~~

Canada  
Province de Québec  
District de Montcalm

## Municipalité du Canton Joffé

A une session générale du Conseil Municipal du Canton Joffé comme suite de l'ajournement du 12 courant tenue à la salle ordinaire des séances le 15 Août 1929 à 7 heures du soir conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M<sup>r</sup> Arthur Labonte Maire et M<sup>rs</sup> les Conseillers Arthur Francaeur Auguste Brisson

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Arthur Francaeur

Secondé par M<sup>r</sup> Auguste Brisson

Que la séance soit ajournée à 9 heures

M<sup>re</sup> Edilotte  
Sec<sup>re</sup>taire

Arthur Labonte Maire <sup>adopté</sup>

Canada  
Province de Québec  
District de Montcalm

## Municipalité du Canton Joffé

A une session générale du Conseil Municipal du Canton Joffé comme suite de l'ajournement de 7 heures tenue à la salle ordinaire des séances le 15 Août 1929 à 9 heures du soir conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M<sup>r</sup> Arthur Labonte Maire et M<sup>rs</sup> les Conseillers Arthur Francaeur Auguste Brisson Wilfrid David formant quorum sous la présidence de M<sup>r</sup> Arthur Labonte Maire. Il est ordonné et statué et adopté par résolution comme suit

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Auguste Brisson

Secondé par M<sup>r</sup> Wilfrid David

Que la séance soit ajournée à Lundi le 19 courant à 7 heures du soir

M<sup>re</sup> Edilotte  
Sec<sup>re</sup>taire

Arthur Labonte Maire <sup>adopté</sup>

Canada  
Province de Québec  
District de Montcalm

## Municipalité du Canton Joffé

A une session générale du Conseil Municipal du Canton Joffé comme suite de l'ajournement de Concord tenue à la salle ordinaire des séances le 19 Août 1929 à 7 heures du soir conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M<sup>r</sup> Arthur Labonte Maire et M<sup>rs</sup> les Conseillers Auguste Brisson Arthur Francaeur Wilfrid David Louis Duboisville formant quorum sous la présidence de M<sup>r</sup> Arthur Labonte Maire. Il est ordonné et statué et adopté par résolution comme suit

Proposé par M<sup>r</sup> Wilfrid David

Secondé par M<sup>r</sup> Arthur Labonte

Arthur Labonte

Que le Rôle d'évaluation ait été dressé par les  
évaluateurs soit homologué

adopté

Proposé par M. Louis Lubinville  
Secondé par M. Wilfrid David  
Que la séance soit levée

W. Blodgett  
Sec. Trésorier

Arthur Labonte maire

Le Canada  
Province de Québec  
District de Montcalin

Municipalité du Canton Joly

La 100<sup>e</sup> session générale du Conseil Municipal du Canton Joly tenue à la salle ordinaire des  
séances le 7 Octobre 1929 à 8 heures de l'avant midi conformément aux dispositions de  
Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session ont été présents M. Arthur  
Labonte Maire et M<sup>rs</sup> M<sup>rs</sup> les Conseillers Hilaire Labelle Wilfrid David Arthur Francœur  
Arthur Labelle Louis Lubinville formant quorum avec la présidence de M.  
Arthur Labonte Maire

Il est unanimement résolu d'adopter le statut et règlement par résolution commune suit

Proposé par M. le Conseiller Louis Lubinville

Secondé par M<sup>r</sup> Arthur Francœur

Que les minutes 5-12-15-19 soient acceptés et signés moins l'évaluation de

M<sup>r</sup> Gernet qui est au même montant

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Wilfrid David

Secondé par M<sup>r</sup> Louis Lubinville

Que le Conseil approuve la résolution de la Route Abitibi Rouge à Lamoignon  
à Mont Laurier

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Arthur Labelle

Secondé par M<sup>r</sup> Hilaire Labelle

Que les évaluateurs soient obligés de faire l'évaluation des bâtisses de  
la Labelle Kibel and Gernet Co

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Wilfrid David

Secondé par M<sup>r</sup> Louis Lubinville

Que M<sup>r</sup> le Maire et le Secrétaire Trésorier en leurs qualités respectives soient et  
soient par les présentes au tenus de signer sur chaque au nom de la Corporation du  
Canton Joly au montant de quatre cent cinquante francs prêt à la Commission  
Secrétaire de la Municipalité

adopté

Proposi par M<sup>r</sup> Arthur Francoeur  
 Seconde par M<sup>r</sup> Arthur Labelle  
 Que le Secrétaire soit chargé d'écrire au Gouvernement pour avoir  
 un grandeur

adoptée

Proposi par M<sup>r</sup> Hilaire Labelle  
 Seconde par M<sup>r</sup> Walfred David  
 Que les Comptes ci-dessus soient acceptés et payés

Avril 12  
 14  
 "

Marie Clot	Corp	✓	7-00
Paul Clot	"	✓	7-00
Henri Clot		✓	7-00
Henri Peliquette	Josephine Laboue		5-00
Leopold Genet	Montée Brisson 3h	✓	90
"	3h	✓	90
Legn band	avec tombeau 3h	✓	1-12 ✓
Godard Lumbee	Les Kaugon		4-13
"	Arthur Francoeur		6-70
Raoul Francoeur	lot n <sup>o</sup> 11		6-25
"	Juzelle par Lemay		1-25
Les Kaugon	Josephine Machabée gravier 1	✓	70
"	"	✓	12-75
Les Kaugon	Cor Montée Brisson +	✓	2-00
"	"	✓	14-75
Arthur Labonte	Corp	✓	15-00
Conseil de Contri			15-00
			32-65
			adoptée

Proposi par M<sup>r</sup> Hilaire Labelle  
 Seconde par M<sup>r</sup> Louis Dubuisville  
 Que la séance soit levée

adoptée

Arthur Labonte Maire  
 J. B. Labette  
 Sec. Trésorier

## Municipalité du Canton Joly

Canada  
Province de Québec  
District de Montcalm

A une session générale du Conseil Municipal du Canton Joly tenue à la salle ordinaire des séances le 3 Novembre 1929 à 9 heures de l'avant midi conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session ont été présents M<sup>r</sup> Arthur Labonté Maire et M<sup>rs</sup> des Conseillers Auguste Brisson Voltaire Labelle Arthur Françoise Arthur Labelle Louis Dubinville formant quorum sous la présidence de M<sup>r</sup> Arthur Labonté Maire

Il est adopté et statué par le Conseil et ordonné par résolution comme suit

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Auguste Brisson

Secondé par M<sup>r</sup> Arthur Labelle

Que les résolutions du 7 Novembre dernier soient acceptées et signées

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Arthur Françoise

Secondé par M<sup>r</sup> Louis Dubinville

Que les lots ci-dessous soient envoyés au Conseil de Comté pour être vendus pour taxes

Vilfrid Machabée lot n<sup>o</sup> 17 Rang A

Delfris ~~Lot~~ Arbie lot n<sup>o</sup> 14 Rang B Adhemard Hardy lot 36-37 H

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Arthur Labelle

Secondé par M<sup>r</sup> Arthur Françoise

Que le Licentiaire donne avis à M<sup>r</sup> Edmond Hardy de faire au débours le long de sa digue entre le lot n<sup>o</sup> 37-38 Rang H

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Auguste Brisson

Secondé par M<sup>r</sup> Louis Dubinville

Que la demande de M<sup>r</sup> Romeo Richard soit prise en considération

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Arthur Françoise

Secondé par M<sup>r</sup> Auguste Brisson

Que M<sup>r</sup> Ch. Baire et M<sup>r</sup> Arthur Labelle soient délégués pour aller au Conseil de la Municipalité pour s'entendre pour la vente des pleins Concluant au bloc

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Auguste Brisson

Secondé par M<sup>r</sup> Arthur Françoise

Que les Comptes ci-dessous soient acceptés et payés

Joseph Macrand payable par les lots n<sup>o</sup> 36-37

Houd Batino et Joly

Alfred Frizière

✓  
10<sup>00</sup>

7-50  
12-00  
20-00  
a adopté

Proposé par le Conseiller Auguste Brisson  
 Secondé par M<sup>r</sup> Louis Duboisville  
 Que le Secrétaire donne avis à tout les anciens Conseillers de renvoyer  
 leur Code

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> le Conseiller Louis Duboisville  
 Secondé par M<sup>r</sup> Arthur Francœur  
 Que la séance soit levée

adopté

M<sup>r</sup> Hélicotte Arthur Labonte maire  
 Sec<sup>r</sup> Trésorier

Canada  
 Province de Québec  
 District de Montréal

Municipalité du Canton Joly

A une session générale du Conseil Municipal du Canton Joly tenue à la salle  
 ordinaire des séances le 2<sup>e</sup> Décembre 1929 à 9 heures de l'avant midi

Conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de  
 Québec à laquelle session sont présents M<sup>r</sup> Arthur Labonte Maire et M<sup>r</sup> M<sup>r</sup>  
 les Conseillers H<sup>r</sup>ilaine Labelle Arthur Labelle

Après une heure d'attente de défaut de quorum ajourné et constaté  
 Il est proposé par le Conseiller H<sup>r</sup>ilaine Labelle  
 Secondé par Arthur Labelle  
 Que la séance soit ajournée à Lundi le 9 Courant.

adopté

Arthur Labonte Maire

M<sup>r</sup> Hélicotte

Sec<sup>r</sup> Trésorier

Canada  
 Province de Québec  
 District de Montréal

Municipalité du Canton Joly

A une session générale du Canton Joly tenue suite à l'ajournement du 2<sup>e</sup>  
 Courant tenue à la salle ordinaire des séances le 9 Décembre 1929 à 9 heures  
 de l'avant midi conformément aux dispositions du Code Municipal de  
 la Province de Québec à laquelle session sont présents M<sup>r</sup> Arthur Labonte Maire  
 et M<sup>r</sup> M<sup>r</sup> les Conseillers H<sup>r</sup>ilaine Labelle Auguste Brisson Arthur Labelle  
 Présidant quorum sous la présidence de M<sup>r</sup> Arthur Labonte Maire  
 Il est ordonné et statué et le conseil statue et ordonne par résolution comme suit

Proposé par M<sup>r</sup> Arthur Labelle  
 Secondé par M<sup>r</sup> Auguste Brisson  
 Que les minutes du 3<sup>e</sup> Décembre dernier soient acceptées et signées

adopté

Proposé par M<sup>r</sup> Auguste Brisson

Secondi par M<sup>r</sup> Arthur Labelle  
 Que les montes soient adjuvés comme suit

Monte Langon Frederic Langon	45-50	✓
Monte Renaud P. G. Leornette	25-00	✓
Monte Bisson Azarie Cormier	50-00	✓
Monte Urban Jos Langon	20-00	✓
Chapleau Jephin Brumseau	60-00	✓
Brassard Ruf Gelinier	27-00	✓
First Bisson Josephat Bisson Recu 166.0	6-00	✓
Munis les montes Milfour	adoptes	

Proposi par M<sup>r</sup> Heilair Labelle  
 Secondi par M<sup>r</sup> Auguste Bisson  
 Que M<sup>r</sup> Heilair soit nommé president de l'electio de Juin 1930  
 adoptes

Proposi par M<sup>r</sup> Auguste Bisson  
 Secondi par M<sup>r</sup> Arthur Labelle  
 Que la demande de M<sup>r</sup> Romeo Richard et propos de M<sup>r</sup> Vigny soit prise  
 en Consideration  
 adoptes

Proposi par M<sup>r</sup> Heilair Labelle  
 Secondi par M<sup>r</sup> Arthur Labelle

Arthur Labelle	9-38	.
Frederic Langon	10-63	.
Aldrie Brumseau	12-50	.
Jephin Brumseau	12-50	.
Jos Brumseau	21-00	.
Jos Amile Brumseau	7-50	.
Willy Brumseau	8-75	.
Arin Brumseau	8-75	.
Janus Brumseau	7-50	.
Jos Sigray	6-25	.
Jos Bisson	7-50	.
Proposi par M <sup>r</sup> Heilair Labelle	adoptes	
Secondi par M <sup>r</sup> Arthur Labelle		
Que la demande soit levée	adoptes	
Lelesphart Harant	8-18	
Fernand Ponsinet Montee #	1-25	✓

Fernand Prinet Corp  
Propriétaire M<sup>r</sup> Hilaire Labelle  
Seconde par M<sup>r</sup> Arthur Labelle  
Que la seance soit levée

1-25

Arthur Labelle Maire

reçu

Canada  
Province de Québec  
District de Montcalm

Municipalité du Canton Joly  
Avis public est par les présentes donné par M<sup>r</sup> Bédilotte Secrétaire Trésorier Président de  
l'Élection de Janvier 1930 comme à cette charge par résolution du Conseil en date  
du 9 Décembre 1929 que la mise en nomination en son pour la place de  
Conseiller en remplacement de M<sup>r</sup> Hilaire Labelle Arthur Prinet Arthur  
Labelle aura lieu le 8 Janvier 1930 entre dix heures à midi à la salle publique  
du Village de Labelle; Et que si à l'expiration des délais fixés pour la mise  
en nomination il y a plus que le nombre de candidats à élire pour la dite  
charge; J'ordonne que la votation se fasse le lundi de 13 courant de 8 heures  
du matin à six heures du soir à la salle publique du Village de Labelle  
J'ai nommé par Commission Adrien Bédilotte Secrétaire d'Élection  
Donné à Labelle le 29 Décembre 1929

Bédilotte  
Président d'Élection

Canada  
Province de Québec  
District de Montcalm

Municipalité du Canton Joly  
Le sousigné Adrien Bédilotte ayant été dûment nommé par Commission  
Secrétaire de la présente Élection Jure solennellement que je remplirai les  
devoirs de ma charge et ce au meilleur de mon jugement et de ma capacité  
Ainsi que Dieu me verra en aide Adrien Bédilotte  
Assurance devant moi à Labelle Jolan Élection  
Le 8 Janvier 1930  
Bédilotte  
Secrétaire

Canada  
Province de Québec  
District de Montcalm

Municipalité du Canton Joly  
A une assemblée des Électeurs de la Municipalité du Canton Joly tenue à la  
salle ordinaire des seances le 8 Janvier 1930 à dix heures de l'avant-midi  
Conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et  
et en l'avis préalablement donné à cet effet par M<sup>r</sup> Bédilotte Président d'office  
à l'Élection de Janvier 1930 énoncé précédemment en la dite Municipalité  
tel qu'il appert au certificat de cet avis en somme annexé au procès-verbal